

Commune de VILLEFAGNAN

PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du MARDI 23 OCTOBRE 2018 à 20 h 30

Le 23 octobre 2018 à 20h30, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du 17/10/2018, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal BOEUF, Maire.

Étaient présents : MM BOEUF Pascal ; PIERRON Pierrette ; PLON Patrick ; NORMAND Isabelle ; LOISEAU Laurent ; PREVOST Christiane ; GENTIL Christian ; BOINOT Florence ; GASSELING Théo ; JANOT Jean-Marie ; TIREAU David ; BECHIEAU Mary-Paule

Représentés : MM NICOLAS Marie-Noëlle (pouvoir à L Loiseau)

Absents : LACHETEAU Nathalie ; Mme VANDELLE Elisabeth

Présents : 12 Représentés : 1 Absent : 2 Votants : 13

Mme Mary-Paule BÉCHIEAU a été nommée secrétaire de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30

Approbation du PV de la séance du 29 août 2018 : 13 voix POUR

1/ Subventions aux associations

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, cette année, seule une augmentation de + 5% se fera pour les associations de Villefagnan. Les autres subventions seront identiques à l'année dernière.

Le Conseil Municipal approuve par 13 voix POUR.

	2018
Ademir microtel	198.00
AGV Rugby	1958.00
Comité des fêtes (soutien frairie)	546.00
Football Club	1000.00
G R A H V	391.00
Société de chasse la Diane (base 478€ + remboursement salle 160 €)	638.00
Synergie (soutien marché de Noël 118 € + copies 23.68 €)	142.00
V A L (base 2018= 198 € + 100 € Noël 2017)	298.00
Amicale des pompiers Villefagnan (remboursement orchestre 14 juillet)	504.00
Anciens combattants FNCR	275.00
FNACA	124.00
Médaillés militaires	54.00
Anciens combattants, prisonniers et veuves de guerre	54.00
Bleuets de France	43.00
Ligue contre le cancer Charente	61.00
Institut Bergonié Bordeaux	61.00
Amicale des donneurs de sang Villefagnan	239.00
Adot 16	50.00
Soutien hôpital de Ruffec	99.00
France Alzheimer	61.00
AFM téléthon	114.00
Enfant Soleil	93.00
Ass Sclérosés AFSEP	57.00
Ass ELA	57.00
FNATH accidentés de la vie	58.00
ADAPEI Charente	65.00
Croix rouge	62.00
Restos du coeur	43.00
Secours populaire	100.00

EIDER	177.00
Banque alimentaire	43.00
Ass ohé Prométhée 16	59.00
UNICEF Charente	57.00
A D M R	742.00
A G E F Ruffec	127.00
Ass locale des parents d'élèves	186.00
D D E N	25.00
F C O L	99.00
P E P	71.00
Ass sportive du collège	107.00
Prévention routière	184.00
Collectif services publics	57.00
TED16 GDS	300.00
C A U E	92.00
Prom'haies	62.00
Traits Charentais (Fête du vent : 8 équipages x 50 €)	400.00
Tchernobyl Charentes Poitou (50 € par enfant accueilli x 2)	100.00
Ass Chemin du hérisson	120.00
Ass Tracteurs rétro du Nord Charente	110.00
Chorale les Poly'Sons du Val	161.00
TOTAL	10 724.00

2/ Demandes d'occupation de la salle des fêtes

- VAL pour le tennis de table :

Monsieur le Maire présente la demande de l'association pour l'occupation de la salle pour les entrainements et permettre la création d'une école de tennis de table.

Le Conseil Municipal donne son accord avec 13 voix POUR sous condition de la mise en place d'une convention d'occupation dans l'attente de la rénovation de l'aire couverte par la CC Val de Charente.

- Communauté de communes Val de Charente pour les TAP scolaires :

Monsieur le Maire présente la demande de la CC Val de Charente : les TAP le vendredi de 15h15 à 16h15.

Le Conseil Municipal donne son accord avec 13 voix POUR sous condition de la mise en place d'une convention d'occupation (dans l'attente de la rénovation de l'aire couverte par la CC Val de Charente) pour la période de décembre 2018 à février 2019, en précisant l'interdiction des sports de ballon.

3/ Liste électorale :

Dans le cadre de la réforme des listes électorales et mise en œuvre du Répertoire électoral unique (REU), une commission de contrôle sera créée. Les membres de cette commission sont élus comme tel :

Pour une commune de 1000 habitants et plus, avec deux listes représentées au Conseil Municipal (VI de l'art. L. 19 du code électoral)

- 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission
 - 2 conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission
- Sont exclus de cette commission : le Maire et les adjoints

La commission sera entérinée par arrêté préfectoral.

Seront proposés à la nomination auprès de la Préfecture :

- PRÉVOST Christiane
- GENTIL Christian
- BOINOT Florence
- GASSELING Théo
- JANOT Jean-Marie

4/ Action sociale du personnel : nouvelle tarification des prestations PLURELYA

Actuellement le montant moyen cotisé par agent est de 177 € ; Plurélya propose cinq nouvelles formules allant de 99 € à 299 € par agent.

Monsieur le Maire propose la formule de 199 €.

A l'unanimité, Le Conseil Municipal vote POUR.

5/ Transfert des gens du voyage

Monsieur le Maire dresse un bilan sur la situation des gens du voyage, installés actuellement au plan d'eau, et explique au Conseil Municipal qu'il faut leur trouver un nouvel emplacement plus adapté.

Il propose de fixer une réunion pour y réfléchir : **Mardi 30 octobre à 20h30** en mairie.

6/ Devis divers :

- Filet au stade de foot : Deux devis sont présentés : Intersport à 550 € TTC et 3MMM à 555 € TTC
Le Conseil Municipal vote pour celui d'Intersport à 13 voix POUR.
- Distributeurs à poches pour les déjections canines : devis de 3MMM à 1 499 € : 13 voix POUR.
- Traitement de l'eau du plan d'eau : Le Conseil Municipal estime ne pas avoir assez de renseignements et décide de reporter sa décision.
- Evacuation des boues de la station : Deux devis sont présentés : SAUR à 4 066 € TTC et VALTERRA à 3 720 € TTC.
Le Conseil Municipal vote pour celui de VALTERRA à 13 voix POUR.
- Guirlandes : Le devis de Blachère Illuminations est présenté au Conseil Municipal avec 2 propositions.
La proposition n°2 (doubles blizzards bleus) est validée à 13 voix POUR sachant qu'il y a participation du SDEG 16 (fonds de concours).

QUESTIONS DIVERSES

- Changement envisagé de logiciels pour le secrétariat à partir du 1^{er} janvier 2019 (sauf celui du cimetière).
Devis de l'ATD 16 présenté pour un montant de 3 720 € TTC + maintenance de 1 750 € : 13 voix POUR.
- Ouverture de la bibliothèque : le temps d'ouverture envisagé par le Service Départemental de la Lecture est de 12 heures alors qu'actuellement, la bibliothèque est ouverte 8 heures par semaine. Voir avec l'agent en poste le nombre d'heures réel (avec accueils de classe) et le coût que cela représente. Possibilité de bénévolat.
- Travaux dans le bourg : bilan positif mais un surcoût dû au réseau d'eaux pluviales d'environ 45 000 €.
- Travaux La Poste : planning retardé. Le bureau de la Poste sera fermé durant les travaux (7 semaines environ) en début d'année 2019.
- L'ALSH de Villefagnan fermé pendant les vacances de la Toussaint car pas assez d'inscriptions. Nouveau directeur : Baptiste PETIT.
- Monsieur le Maire a rendez-vous avec le notaire pour le compromis de vente le 7 novembre prochain pour le terrain avec l'école Enfant Jésus. Océalia est toujours en cours. Rencontre le 2 novembre avec SOLIHA (immeuble Lavaud) pour les nouvelles modalités d'un éventuel compromis.
- Monsieur Tireau félicite les employés pour le nettoyage du Bief.
- Monsieur Janot soulève un point sur la propreté de la salle des fêtes ; revoir la déviation pour les poids-lourds et peinture des portes du cimetière à refaire.

La séance est levée à 00h10.